

ils prêtaient le serment d'allégeance devant un notaire public. Il me semble que le Canada a été fort imprévoyant en ce qui a trait à l'accueil des nouveaux citoyens. Je crains que nous sommes encore loin d'émuler nos cousins américains. Je voudrais que le ministre explique au comité pourquoi nous ne pouvons procéder de la même façon que ceux-ci.

J'ai devant moi le programme de la trente-deuxième réception publique annuelle par la ville de Portland, État d'Oregon, des citoyens naturalisés en 1952-1953, cérémonie qui a lieu sous les auspices du Conseil d'américanisation de Portland. Elle a eu lieu, cette année, le 22 février, c'est-à-dire à l'occasion du 221^e anniversaire de George Washington. Outre la liste des directeurs du conseil d'américanisation, le programme comporte l'énumération des quatre-vingt-dix personnes formant le comité de réception, et des trente personnes composant le comité d'accueil. Parmi les hôtes qui recevaient à cette cérémonie figuraient le gouverneur de l'État et son épouse ainsi que le secrétaire d'État de l'Oregon et sa femme, puis le trésorier de l'État d'Oregon, le Procureur des États-Unis pour le district; le maire et les commissaires de la ville de Portland accompagnés de leurs femmes et les commissaires du comté de Multnomah, je suppose. A l'intérieur du programme, on trouve ensuite la liste des noms de ceux qui ont été naturalisés durant l'année 1952-1953. Je remarque qu'il y en a 103 du Canada, de beaucoup le nombre le plus élevé de n'importe quel pays, 43 d'Angleterre et un même nombre d'Allemagne. La liste contient plusieurs centaines de noms.

Le programme comportait le défilé solennel des couleurs, le serment au drapeau,—il serait peut-être difficile de décider au Canada de quel drapeau il faudrait se servir; en tout cas, cela s'arrangera peut-être un de ces jours,—le chant de l'hymne national,—encore ici nous pourrions éprouver certaines difficultés,—une prière par un ecclésiastique en vue, la bienvenue officielle et la réponse par l'un des nouveaux citoyens qu'on dit de la classe de 1952. Un chœur a alors chanté certains morceaux choisis, puis il y a eu présentation et acceptation de la bannière de la ville de Portland et l'hommage au drapeau. Un ancien doyen de l'école de droit a ensuite prononcé une allocution; on a chanté *God Bless America*, il y a eu la bénédiction et puis le départ des couleurs. Ce programme a été enregistré sur disques et transmis par plusieurs postes de radio.

Sur le dos du programme, on donne la liste des organismes qui font partie de ce Conseil central d'américanisation de Portland. La liste est longue. Je ne mentionnerai que

quelques organismes auxquels s'intéressent davantage les députés, à mon avis. Il y a la Légion américaine qui compte environ 20 succursales; la Croix rouge américaine, le Conseil des femmes catholiques de l'archidiocèse, le *Benevolent and Protective Order of Elks*; le *B'nai B'rith*; Boy Scouts d'Amérique; Légion canadienne et organismes affiliés,—notez bien cela je vous prie; il s'agit d'une cérémonie d'accueil à Portland (Oregon),—Filles catholique de l'Amérique; Conseil central du travail; Conseil des Églises; Conseil des parents et instituteurs; Ordre Fraternel des Aigles; Société juive fédérée; Ordre indépendant des *Odd Fellows*; Chambre de commerce des jeunes; Club Kiwanis; *Multnomah Bar Association* (j'imagine qu'il s'agit du barreau); Chambre de commerce de Portland; police de Portland; club Lions de Portland et organismes affiliés; club Rotary et ainsi de suite. Il y a des douzaines de ces organismes appartenant au Conseil d'américanisation.

Le Canada ne pourra-t-il organiser d'une manière ou d'une autre des comités d'accueil de ce genre, incluant des représentants de toutes les organisations importantes de nos villes? Nous sommes peut-être trop flegmatiques. Pourquoi donc avons-nous hésité si longtemps à prendre des initiatives semblables. Des millions de nos citoyens sont devenus Canadiens par naturalisation; ce nombre, je crois, est plus considérable qu'en tout autre pays, sauf les États-Unis. Il importe au plus haut point de faire sentir à ces nouveaux Canadiens qu'ils sont chez eux, qu'ils sont acceptés comme tels. Je ne saurais concevoir de meilleur moyen de le faire qu'en recourant à cette méthode.

Actuellement à Vancouver, grâce aux efforts d'un citoyen éminent, M. Will Walton, qui est malheureusement décédé, le Canadian Club accomplit d'excellent travail à cet égard. Il a été secondé par des fonctionnaires de l'immigration, par certains juges et divers autres clubs. On a accordé un chaleureux accueil aux nouveaux Canadiens dans les tribunaux de l'endroit. Lorsqu'on naturalise des gens, je crois qu'on devrait aller plus loin et suivre le programme du Conseil de l'américanisation de Portland. J'imagine que la chose se produit dans toutes les grandes villes des États-Unis tous les ans; il n'est pas étonnant qu'on acquière un esprit national aussi remarquable dans ce grand pays. J'espère sincèrement que le Canada adoptera une telle méthode. Je suis assuré qu'elle contribuerait à raffermir notre esprit national. Le ministre peut-il nous dire s'il serait possible de prendre des mesures en ce sens?